



Pour combattre les causes structurelles de la pauvreté des enfants

Des experts proposent des mesures concrètes lors d'un colloque de la Fondation Roi Baudouin

- Environ 420.000 enfants vivent sous le seuil de pauvreté.
- Les enfants sont proportionnellement plus nombreux à être pauvres que le reste de la population, avec de fortes disparités régionales : le risque de pauvreté touche un enfant sur 4 en Wallonie, jusqu'à 4 enfants sur 10 en Région de Bruxelles-Capitale, et un enfant sur 10 en Flandre.

La pauvreté des enfants reste une réalité inacceptable dans la Belgique de 2014. En cette période de formation des gouvernements et dans le contexte de la 6^e réforme de l'Etat, la Fondation Roi Baudouin a consacré ce jeudi 12 juin à Bruxelles un colloque à la nécessité et à l'urgence de s'attaquer à ce problème de façon structurelle.

Le constat est sans appel, selon les experts Anne-Catherine Guio (IWEPS - Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) et Julie Vinck (Centrum voor Sociaal Beleid Herman Deleeck - Université d'Anvers) :

“Les enfants subissent de plein fouet les effets de la précarité de l'existence de leurs parents. La situation est vraiment inquiétante et des mesures urgentes s'imposent à tous les niveaux de pouvoir. D'autant plus que la pauvreté infantile produit un impact à très long terme. Les privations dont souffrent aujourd'hui les enfants – sur le plan de la santé, de l'éducation, de l'alimentation... – risquent d'avoir des répercussions durables, tant sur eux-mêmes que sur leurs propres enfants.

En effet, les chances d'échapper à la pauvreté une fois adulte diminuent fortement pour ceux qui l'ont vécue étant enfant. Cela signifie aussi qu'il est économiquement 'rentable' d'investir aujourd'hui dans une politique ambitieuse dans ce domaine. Si on ne le fait pas tôt assez, le coût pour la société sera bien plus élevé à long terme.”

Des recommandations concrètes

C'est pourquoi ces expertes, avec Bea Cantillon et Frank Vandenbroucke (Herman Deleeck, Anvers), formulent des propositions concrètes. Le fil rouge: investir plus au profit des enfants de familles vulnérables, pour les préserver de la pauvreté et réaliser une croissance inclusive.

Une batterie de mesures est nécessaire. Une action urgente s'impose, tant au niveau fédéral que régional.

C'est pourquoi les thèmes suivants ont été pris en compte : activation, accès à l'emploi, accueil des enfants, enseignement, santé et allocations familiales ; le coût du logement a aussi été abordé.

- Les familles dans lesquelles le parent ou les parents ont un lien très faible avec le marché du travail atterrissent très souvent dans la pauvreté. La politique d'activation doit aussi

atteindre les parents seuls et trouver pour eux un chemin adapté vers le marché du travail. Pour cela, une large disponibilité de l'accueil des enfants est essentielle.

- En outre, il est important que les gens soient suffisamment payés pour leur travail : dans la mesure où les nouveaux gouvernements trouveraient un espace pour une diminution des impôts, la priorité doit aller aux charges qui pèsent sur les salaires bruts les plus bas.
- Les chercheurs insistent : il faut agir avec plus de force sur l'allègement des coûts qui pèsent sur le budget des ménages, comme les coûts du logement, de l'accueil des enfants et de l'enseignement. La facture maximale dans l'enseignement primaire en Flandre est un exemple en ce sens, mais il reste un important défi dans les deux Communautés en ce qui concerne les coûts de l'enseignement secondaire.
- Les experts plaident pour une 'universalité progressive' : les allocations, comme les allocations familiales, et les services, comme l'accueil de la petite enfance ou les soins de santé, doivent être accessibles de manière universelle, pour chacun, mais en accordant une attention particulière aux besoins des parents les plus faibles dans la société et sur le marché de l'emploi. En même temps, la sélectivité des programmes sociaux ne peut pas mener à créer des pièges à l'emploi. Ils ne doivent pas dépendre du statut des personnes mais bien éventuellement de la hauteur de leurs revenus. Les services ne doivent pas seulement être accessibles, ils doivent fonctionner de manière émancipatrice.
- Une politique préventive est aussi nécessaire et des cercles vicieux doivent être brisés : ceux qui aujourd'hui quittent l'école trop tôt, sans qualification, sont les parents vulnérables de demain. Une réforme de l'enseignement secondaire qui veille à ce que le plus possible de jeunes utilisent leurs talents et obtiennent un diplôme est dès lors essentielle.

Frank Vandembroucke affirme que les défis cruciaux sont devenus très clairs grâce à la recherche récente sur les difficultés de vie des enfants : « Quand nous mettons l'accent sur l'insécurité de l'existence dans les familles avec enfants, ce n'est pas pour que les gens sortent leurs mouchoirs ; nous le faisons parce qu'il s'agit de l'avenir de notre société. Les gouvernements doivent maintenant définir des priorités, faire des choix et oser mener les réformes nécessaires. »

Anne-Catherine Guio, chercheuse au CEPS/INSTEAD et à l'IWEPS, met en garde les responsables politiques wallons et bruxellois : « Il est faux de croire que la croissance de l'emploi, le développement économique suffiront à résoudre le problème de la pauvreté des enfants. Le développement régional pourrait être freiné par cette pauvreté qui marquera les générations futures. »

Anne-Catherine Guio plaide pour relever le niveau des allocations sociales, dont certaines se situent sous le seuil de pauvreté, mais en évitant de créer de nouvelles inégalités : « Aujourd'hui, c'est généralement le statut qui conditionne l'octroi de telle ou telle aide sociale. Dès lors, pour un même niveau de revenu, des personnes n'ont pas droit aux mêmes aides selon qu'elles sont au chômage, qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel. C'est un système qui entraîne des effets pervers, comme des pièges à l'emploi. Il faut au contraire soutenir le niveau de vie de tous les ménages à bas revenus, par des mesures ciblées mais indépendantes du statut. »

Un état des lieux

Lors du colloque, Frank Vandembroucke (Herman Deleeck) et Anne-Catherine Guio (IWEPS) ont dressé un tableau rigoureux de la situation dans notre pays. Ils ont souligné les spécificités de la Belgique en comparaison avec d'autres pays d'Europe.

- **En Belgique, les enfants sont proportionnellement plus nombreux à être pauvres que le reste de la population**, quel que soit l'indicateur choisi – un indicateur monétaire (en lien avec les revenus des ménages) ou un indicateur basé sur les conditions de vie (avoir une nourriture saine, un logement suffisamment chauffé, des chaussures, des vêtements, un peu de loisirs, quelques livres, etc.).
- **En Belgique, environ 420.000 enfants vivent sous le seuil de pauvreté**. Ce seuil est fixé à environ 2.100 euros (nets) par mois pour un couple avec deux enfants, et à 1.600 euros pour une famille monoparentale avec deux enfants.
- Cette situation est d'autant plus préoccupante que **la transmission intergénérationnelle de la pauvreté** est largement démontrée par la recherche: les chances d'échapper à la pauvreté une fois adulte diminuent fortement pour ceux qui l'ont vécue étant enfant.

Le taux de pauvreté des enfants diffère fortement entre les trois Régions du pays :

- Près d'un enfant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté en Wallonie, quatre sur dix à Bruxelles et un sur dix en Flandre.
- Dans les comparaisons européennes de scores régionaux, le taux de pauvreté que connaît la Région bruxelloise la place en queue de peloton : il est nettement supérieur au niveau le plus élevé de l'Union (en Roumanie), avec un seuil de pauvreté toutefois fortement différent.
- Le niveau de pauvreté en Flandre est l'un des plus faibles. Le niveau wallon est proche de celui que connaissent la Lettonie ou l'Italie.

Pour parvenir à de telles conclusions, les chercheurs ne se basent pas uniquement sur des indicateurs monétaires, qui peuvent varier selon les pays. Ils prennent aussi en compte des données relatives aux conditions de vie des ménages :

- sont considérés comme pauvres les enfants qui cumulent trois indicateurs de déprivation matérielle dans une liste de 18 items, comme ne pas pouvoir partir en vacances, vivre dans un logement mal chauffé, ne pas pouvoir remplacer des meubles usagés...

En gros, ces indicateurs corroborent l'analyse basée sur les revenus du ménage, même si nos Régions occupent alors une place un peu plus centrale dans le classement européen.

Les documents du colloque sont consultables sur www.kbs-frb.be